

Consultation publique partielle

RUO

Prise de position de POST Technologies par rapport aux commentaires reçus dans le cadre de la consultation publique partielle de l'offre de référence "RUO – Reference Unbundling Offer " du 16 janvier au 16 février 2017



1. Introduction

A titre préliminaire, POST Technologies constate qu'outre l'organisation OPAL trois opérateurs ont pris position dans le cadre de cette consultation publique partielle portant sur l'application, dans le cadre de la RUO (Reference Unbundling Offer), des plafonds tarifaires révisés de la boucle et sous-boucle locale en cuivre.

Parmi ces trois opérateurs, Cegecom et Tango déclarent se rallier à la position de l'OPAL. Luxembourg Online nous a fait parvenir une lettre reprenant ses propres commentaires.

2. Prise de position de POST Technologies

Compte tenu des échanges entre POST et les différentes parties prenantes dans le cadre de cette consultation publique partielle, POST Technologies a décidé de ne pas appliquer les modifications prévues dans l'offre RUO mise en consultation et de réévaluer le sujet après la prochaine échéance prévue à l'article 2 du règlement 15/194/ILR du 20 août 2015 pour une éventuelle nouvelle adaptation du plafond tarifaire.

En cas d'un changement au niveau tarifaire, une nouvelle consultation sera alors lancée après le 1^{er} juillet 2017 et une entrée en vigueur de nouveaux tarifs pour le dégroupage du cuivre ne pourra être envisagée avant la date du 1^{er} octobre 2017.

L'offre de référence RUO, dont l'entrée en vigueur date du 1^{er} octobre 2015, reste donc d'application.